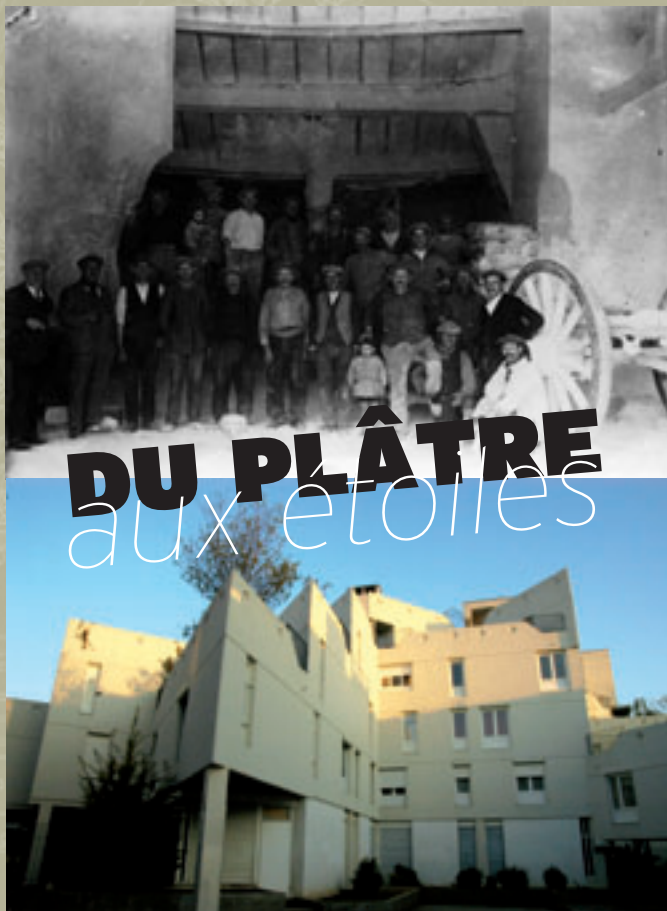




Remerciements :

Gisèle Domange, Alice Garel, Monique Ponsot, Nicole Decroix, Sylvie Colin, Pascale et Pierre Déhée, Eliane Régner, Claude Shoshany, Sabrina Petit, Raymonde Sanchez, France Vandenabeele, Claude Noiret, Josette Loiseau, Jean Flacon, Albertine Jouan, Jules et Jeanine Piovesan.

Photographes : Claude Gicquel, Erwan Quéré, Jean-Michel Sicot, Patrick Tourneboeuf (Tendance Floue), Pierre Trollet et DR.

Mairie de Villetaneuse - Décembre 2008

Conception graphique : © Erwann Quéré

Une ville militante pour le logement social



L'histoire de Villetaneuse est étroitement liée à celle du logement social. Une histoire marquée par la combativité de ses habitants et de ses élus. Après la première guerre, plusieurs « cités ouvrières » sont nées pour répondre à l'importante croissance démographique liées à l'exode rural et au développement de l'industrie.

En 1945, l'équipe municipale conduite par Pierrette Petitot, voit la réalisation de logements communaux. Les cités Edouard Vaillant (aujourd'hui Rosenberg), Ozanam et Barbusse sont construites.

Puis vient l'époque des trente glorieuses, de l'urbanisme subi. L'Etat organise et décide de l'aménagement du territoire des villes. C'est l'époque des grandes tours et des barres. C'est aussi l'époque de l'implantation de l'Université, de la Cité Salvador Allende et Maurice Grandcoing. Pour de nombreuses familles, c'est enfin l'occasion de bénéficier du confort : chauffage, salle de bain...

À partir de la fin des années 80, la ville reprend la maîtrise de son territoire grâce au Plan d'Occupation des Sols (POS). La ligne directrice est la règle des quatre quarts : ♦ de logements individuels, de logements collectifs, d'activités économiques et 1/4 d'espaces verts. La municipalité va alors choisir des constructions aux hauteurs et proportions moins spectaculaires et

privilégier les immeubles de six étages maximum. Ainsi, 181 logements sont construits avenue Victor Hugo. Des pavillons voient le jour hameau des Joncherolles. Le centre-ville montre depuis des années des signes de délabrement. Il est impossible de le réhabiliter. A la demande de la municipalité, le Préfet demande sa destruction. Un projet ambitieux viendra s'inscrire à cet emplacement ; l'architecte Jean Renaudie va proposer des logements construits sur un nouveau principe : des appartements tous différents, avec des terrasses arborées. Un foyer logement est également construit comprenant 70 logements pour les personnes retraitées. Une bibliothèque s'installe en pieds d'immeuble.

Dans les années 90, de nombreux programmes de logements sociaux voient le jour : 70, rue de l'Hôtel de Ville, 78, place de l'Hôtel de ville, 51, rue du 19 mars 1962 et 30, rue Etienne Fajon. Des pavillons sont aussi construits : rue Roger-Salengro et allée des Amaryllis. Des constructions qui se poursuivront dans les années 2000.

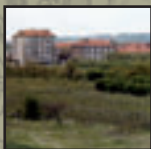
La solidarité, un axe jamais démenti par politiques menées par les différentes municipalités depuis 1946 est toujours au cœur des projets de ville. Avec plus de 70% de logements sociaux aujourd'hui, Villetaneuse a su mettre ses actes en accord avec ses principes.

DU PLÂTRE aux étoiles



Commune de
Villetaneuse

Une nouvelle maison commune



Suite à une enquête publique en 1975 le vieux centre est reconnu insalubre, il faut le reconstruire, et une opération de Résorption de l'Habitat Insalubre (R.H.I.) est mise en place.

La Municipalité crée, dans un même mouvement sur l'ensemble du secteur, une zone d'aménagement concerté (ZAC), destinée à permettre la création d'un nouveau centre ville correspondant aux besoins d'une ville en pleine croissance et permettant de relier la ville et l'Université.

A l'intérieur de son périmètre, les règles d'urbanisme sont particulières afin de permettre la réalisation d'un projet d'ensemble d'envergure et cohérent : un

nouveau centre ville comprenant une nouvelle mairie, la poste....

L'hôtel de ville sera construit sur d'anciens terrains agricoles qui avaient été expropriés par l'Etat pour l'Université, où se mêlent friches, pivoines et arbres fruitiers. La première pierre est posée par le maire André Boursier en 1992 et le bâtiment est inauguré par Jacques Poulet, son successeur le 25 septembre 1993.

Quelques années plus tard la sculpture de César « La Vénus de Villetaneuse » qui se situait au cœur de la cité Renaudie est déplacée devant l'hôtel de ville. Le jardin « César Baldaccini » est inauguré en 1999.

DU PLÂTRE aux étoiles



Commune de
Villetaneuse

L'école Jean-Baptiste-Clément



La construction d'un groupe scolaire, place Jean Baptiste Clément est envisagée dès 1921, afin de libérer l'ancienne mairie de ses classes. Le bâtiment comprendra 4 classes en rez-de-chaussée, un préau et les services généraux à l'étage. Le projet, déclaré d'utilité publique en 1924, ne verra le jour qu'en 1932, faute de moyens.

Pour faire face à l'accroissement de la population plusieurs écoles sont construites et c'est en 1954 que le groupe scolaire Jean Baptiste Clément est surélevé pour accueillir deux nouvelles classes.

Puis dans l'attente de la construction du groupe scolaire «Langevin-Vallès», l'école Jean Baptiste Clément est dotée de douze classes préfabriquées. Ces dernières situées derrière le kiosque (construit en 1933), sont supprimées en 2002.

Le groupe scolaire qui compte actuellement 18 classes a été rénové en 1995.

Son entrée est décorée du portrait de Jean Baptiste Clément (1837-1903), membre de la Commune de Paris, poète et auteur du célèbre Temps des Cerises.

DU PLÂTRE aux étoiles



Depuis 1945, une priorité : l'Enfance



Pierrette Petitot, élue Maire à la Libération en 1945 a une priorité : les enfants qui ont souffert de la guerre.

Dès les premières années de son mandat, une « consultation de nourrissons » est ouverte d'abord dans un vieux logement rue Roger Salengro puis dans un bâtiment scolaire situé derrière l'église. C'est l'ancêtre des centres de P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile)

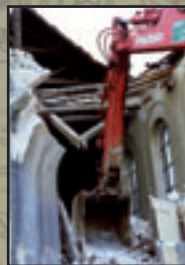
Aujourd'hui, Villeteuse compte deux PMI départementales rue Paul Langevin, et rue Roger Salengro, en rez-de-

chaussée des immeubles Renaudie. Trop petite, celle-ci sera légèrement déplacée et agrandie autour d'un vaste projet en direction de la petite enfance.

Tout à côté de l'ancienne P.M.I. se situaient les terrains abritant la cuisine municipale et un garage. Ces derniers ont été abattus pour construire la nouvelle poste en 1989 et la résidence « Les Pivoines » inaugurée en automne 2006 qui accueille les retraités de Villeteuse, notamment « les anciens pensionnaires » du Foyer Soleil (situé au 50 rue Roger Salengro).

DU PLÂTRE aux étoiles

Les églises



A Villetaneuse, les premières église datent du 11^{ème} siècle. Celle datant du 18^{ème} siècle était une simple chapelle située près du cimetière. Elle sera détruite en 1850.

Une nouvelle église est achevée en 1858 en centre ville. Construite en pierre à plâtre, elle est fragile. En 1908, le clocher doit même être supprimé.

On peut cependant le voir sur l'oeuvre de Maurice Utrillo, «L'église de Villetaneuse» peinte en 1907.

En 1987, le plafond s'effondre une heure après la messe de minuit. L'église



est démolie le 25 février 1988 et sa reconstruction commence rapidement.

En 1991, André Boursier, Maire, remet les clefs de l'actuelle église au Père Leloup et à l'évêque de Saint-Denis.

DU PLÂTRE aux étoiles



Place aux commerces



Ce petit îlot appelé « Ilot de la boulangerie » est le dernier rescapé du vieux centre, mais il est de plus en plus vétuste.

Ici, encore, dans les années 1950, plusieurs commerces étaient implantés : un café, une charcuterie, une boulangerie.

À côté, jouxtait la ferme Descharreaux, disparue en 1998.

En 2009/2010, les bâtiments sont démolis pour faire place à un aménagement regroupant une brasserie, une nouvelle boulangerie et une supérette.

DU PLÂTRE

aux étoiles



Résorption de l'habitat insalubre



Dans les années 1970, le centre ville, construit en pierre à plâtre, devient insalubre à plus de 80 %. 160 familles y vivaient dans des conditions précaires, dans des locaux humides, dépourvus de tout confort.

En 1975, le Conseil municipal demande au Préfet de se prononcer sur un périmètre d'insalubrité affectant tous

les logements du centre-ville appelé «Vieux Pays».

Une réhabilitation du Vieux Pays n'est pas envisageable. Elle aurait coûté plus cher que la construction de nouveaux logements avec tout le confort. De plus, la mauvaise qualité de la pierre à plâtre ne permet pas une telle opération. Il sera donc démolì.

DU PLÂTRE aux étoiles



Un nouveau centre



Une nouvelle ère s'ouvre à Villetaneuse en ce début des années 1980. Avec les lois de décentralisation, les villes peuvent maîtriser leur aménagement. Le vieux centre s'inscrit dans une opération de résorption de l'habitat insalubre qui accompagne la création d'un nouveau centre ville à Villetaneuse.

Outre la construction d'appartements et de commerces, la Municipalité décide de construire une bibliothèque et un foyer logement pour les personnes retraitées. La première tranche des logements imaginés par Jean Renaudie est inaugurée 1982.

Villetaneuse s'engage dans un nouvel urbanisme avec l'architecte Jean Renaudie. Deux fois lauréat du grand prix d'architecture de l'Académie des Beaux Arts, il propose une vision originale du logement social. Ses principales réalisations se trouvent à Givors (69), Saint Martin d'Hères (38), Villetaneuse (93) et Ivry (94). Pour Villetaneuse, il imagine des appartements tous différents dans des ensembles en étoile ouvrant sur des terrasses.

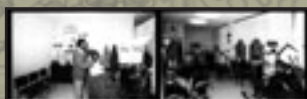


DU PLÂTRE

aux étoiles



Renaudie : un patrimoine réhabilité



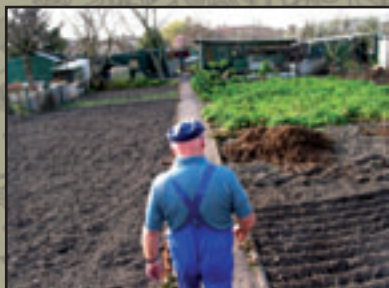
Au dessus de la médiathèque, 144 appartements appartenant à la Société d'HLM France Habitation ont déjà été réhabilités en 1992. En 2009, celle-ci procède à l'achèvement de son projet en résidentialisant les parties communes. La médiathèque Jean Renaudie a été agrandie en 2008. Une Maison de Projets, lieu de réunion, d'information et de rencontres avec les habitants est ouverte pour accompagner le programme de rénovation urbaine.

En face, une partie des immeubles sont en très mauvais état, la Sablière, bailleur social et propriétaire de ces bâtiments décide leurs démolitions en 2004. Aussitôt de nombreux architectes se

mobilisent pour sauver ce patrimoine architectural. Une pétition est adressée au Ministre de la Culture. En 2004, une mission nommée par le gouvernement préconise la sauvegarde de ces immeubles. La Sablière procède à partir de 2009 à la réhabilitation des logements et des parties communes.

Dans l'ensemble des rez-de-chaussée, la Ville a choisi d'installer des services dédiés à la petite enfance et aux jeunes. L'actuelle P.M.I. est déplacée et agrandie, un point multi-accueil de 20 places et un Point Information Jeunesse seront créés. Des espaces sont dédiés à l'installation d'associations spécialisées dans le secteur social.

Les Jardins Ouvriers



Les jardins ouvriers sont fondés au XIX^e siècle par l'abbé Lemire, député-maire d'Azebrouck, dans le but d'améliorer la situation des familles ouvrières. Il met en place la « Ligue du coin de terre et du foyer » en 1897, ainsi que le congrès des jardins ouvriers en 1903.

Les jardins ouvriers sont caractéristiques des banlieues rouges, les plus industrielles et les plus pauvres comme, en Île-de-France, Ivry, Saint Denis, Pantin, Aubervilliers...

En 1921 la « Ligue du coin de terre » devient la « Fédération Nationale des Jardins Familiaux ».

En 1945, on dénombre en France, 250.000 jardins associatifs qui ont fleuri pendant les périodes de pénurie de la guerre.

À partir de 1952 bon nombre de jardins

disparaissent au profit des constructions de logements HLM, il en subsiste 70000 au début des années 70. Dans les années 90, appuyé par l'action des élus et des associations, les jardins ouvriers connaissent un nouvel essor.

C'est en 1978 que l'association des Jardins Ouvriers de Villetaneuse naît à l'initiative d'un conseiller municipal : André Boyer. Quelque temps après, l'association des Jardins ouvriers des Joncherolles crée des jardins sur des terrains destinés à l'extension du cimetière intercommunal.

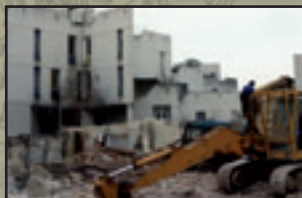
À ce jour, l'association des Jardins ouvriers de Villetaneuse gère 253 jardins sur les terrains loués à l'Etat ou concédés par la ville et le Département. Leurs noms sont évocateurs du passé agricole de la ville : « Les Aulnes », « Les Marais », « Le Vert galant ».

DU PLÂTRE aux étoiles



Commune de
Villetaneuse

La première mairie



Villetaneuse, petit village agricole, compte 400 âmes en 1838. Avant cette date, il n'existe pas de lieu officiel pour accomplir l'état civil et les formalités administratives.

Une mairie est donc construite en 1838, à l'angle des rues Roger Salengro et Jean Jaurès. Ce bâtiment accueille également l'école des garçons puis celle des filles en 1896. En 1939, le bureau de poste s'y installe.

La ville passe de 400 habitants en 1838 à plus de 11.000 dans les années 90.

Le bâtiment devient très exigu et les services municipaux se développent à l'extérieur obligeant les usagers à se déplacer d'un endroit à l'autre pour accomplir leurs formalités.

Le vieux centre se transforme. En 1982, un vaste plan de rénovation programme la construction d'un nouvel Hôtel de Ville à proximité de la future gare de tram/train. Celui-ci est achevé en 1993 et inauguré par le maire, Jacques Poulet. En 1994, l'ancienne mairie est démolie.

DU PLÂTRE

aux étoiles



Avenue Jean-Jaurès : les jardins Renaudie



La rue des Plâtrières, actuelle avenue Jean Jaurès est percée à la fin du 19ème siècle. Des maisons et commerces, construits en pierre à plâtre, y sont implantés jusqu'aux Carrières, (aujourd'hui le parc départemental). Pour des raisons de sécurité, commerces et habitations seront détruits en 1980. Dans les années 80, de nouveaux logements, imaginés par l'architecte Jean Renaudie sont construits à cet emplacement.

Ce bâti vieillit mal. La société D.C.F. acquiert le tout dans le cadre du projet

de rénovation urbaine et de la sauvegarde du patrimoine Renaudie. 62 appartements entièrement rénovés et réaménagés en privilégiant la lumière sont mis en accessibilité à la propriété à partir de 2008.

Les rez-de-chaussée abritant d'anciens commerces n'ayant pas « survécus » seront repensés et restructurés. Dans ce cadre, la ville y crée un centre social permettant d'accueillir des activités en direction de la population et notamment des jeunes et des associations.

DU PLÂTRE aux étoiles



Sur les carrières : un Parc



En 1896, Villetaneuse compte trois carrières en activité où travaillent près de 150 personnes. Le gypse y est transformé en plâtre et cette industrie débouche aussi sur la culture des champignons de Paris. Cependant, vers 1900 le gouvernement prend conscience du danger que représentent toutes ces galeries souterraines et décide des les faire combler. La dernière carrière de Villetaneuse « Chez Vieujo » ferme dans les années 1950.

Les terrains sont comblés et le Conseil

Général crée à cet endroit un parc, qui sera agrandi en 1991. En 2007, le Conseil Général concède les terrains à la région et la ville reprend à sa charge les terrains de sport.

Le parc fait partie intégrante du projet de la Butte Pinson : vaste parc régional de 120 ha qui s'étend sur Pierrefitte, Villetaneuse, Montmagny et Groslay. Dans les années à venir, une coulée verte permettra de rejoindre la forêt de Montmorency.

DU PLÂTRE aux étoiles



Le centre d'Initiation Culturelle et Artistique dit le CICA



Cette grande maison bourgeoise de style anglais et normand est souvent associée au nom de Laurent ou Château Laurent. Ce nom n'apparaissant pas durant les recensements réalisés entre 1896 et 1921, on suppose qu'il s'agit de la résidence secondaire d'un notable, propriétaire d'une carrière de gypse à Villeteuse. Le Château verra se construire en 1980, la cité Victor Hugo, date du début de la

renovation du vieux centre. Acquis et réhabilité par la commune en 1984, le bâtiment accueille le Centre d'Initiation Culturelle et Artistique.

La partie gauche lourdement endommagée durant les violences urbaines de 2005 a été reconstruite à l'identique selon la volonté municipale de préserver une des dernières maisons anciennes de Villeteuse.

DU PLÂTRE aux étoiles



VOGUE : histoire du microsillon



L'histoire de l'industrie du disque à Villetaneuse débute à la Nobel, usine située au sud de la ville (aujourd'hui le centre commercial) qui fabrique du celluloïd utilisé pour des boules de billard et des poupées. Forte de ses savoir-faire, la Nobel décide en 1932 de se lancer dans la fabrication des disques et sort des 78 tours. En 1955, elle passe un accord avec la jeune maison de disque parisienne dynamique : Vogue.

Alors que l'activité initiale de la Nobel ferme, son patron acquiert, rue de Paris, d'anciens bâtiments agricoles (actuelle-

ment rue Maurice Grandcoing). Les 33 et 45 tours en vinyle apparaissent. On arrive très vite à presser 4 millions de disques par mois. Vogue devient l'unique entreprise française à traiter le disque, puis les cassettes audio, d'un bout à l'autre de la chaîne. Un studio d'enregistrement complète les ateliers de pressage et de conditionnement.

Villetaneuse voit défiler toutes les grandes stars de Sidney Bechet à Django Reinhardt, en passant par Pierre Perret, Johnny Hallyday, Jacques Dutronc, Les Charlots. Durant 30 ans, Vogue est une société florissante qui emploie un nombre important de Villetaneusiens. L'entreprise ne saura pas anticiper le développement du numérique et son activité périclète dans les années 80. En 1987, la liquidation judiciaire est prononcée. Les terrains sont rachetés et 75 pavillons sont réalisés

DU PLÂTRE aux étoiles



La cité Maurice-Grandcoing



Dans les années 60-70 un vaste plan d'Etat en matière de logements couvre toute la région parisienne, afin de lutter contre la crise du logement et les bidonvilles.

Le village s'efface devant la ville avec l'apparition des tours au beau milieu des champs. C'est ainsi que près de 600 logements sont créés plus particulièrement au sud de la ville (Langevin et Saint-Leu).

En 1971, l'Etat exige la création de 490000 logements sur tout le territoire national, c'est la construction de grands

ensembles avec notamment la cité Maurice Grandcoing (*) par l'O.D.H.L.M. d'Aubervilliers. Ses 233 logements, les moins chers au mètre carré à l'époque, se situent sur d'anciens terrains agricoles.

Réhabilitée de 1994 à 1996, la cité Maurice Grandcoing fait partie, au même titre que la cité Victor Hugo construite en 1980, du programme de rénovation urbaine signé avec l'Etat (2007/ 2013).

(*) 1911-1942: ouvrier, militant journaliste, résistant abattu pendant la guerre.